

<b>Zeitschrift:</b>	Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
<b>Herausgeber:</b>	Revue de Théologie et de Philosophie
<b>Band:</b>	41 (1908)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Les papyrus judéo-araméens d'Éléphantine
<b>Autor:</b>	Bruston, C.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-379830">https://doi.org/10.5169/seals-379830</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES PAPYRUS JUDÉO-ARAMÉENS D'ÉLÉPHANTINE

PAR

CH. BRUSTON

doyen honoraire.

On a trouvé depuis quelques années dans la Haute Egypte, surtout à Syène (Assouan) et à Éléphantine, qui en est tout près, des papyrus et des *ostraka* (fragments de terre cuite) couverts de caractères sémitiques, qui, à la lecture, ont révélé des textes araméens.

On en connaissait déjà depuis longtemps quelques-uns du même genre: le papyrus de Turin, les papyrus du duc de Blacas, etc.<sup>1</sup>. Mais ils étaient pour la plupart si mutilés qu'il était bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en saisir le sens.

Les derniers découverts sont, au contraire, dans un état de conservation presque parfait, et, bien qu'ils présentent, naturellement, plus d'une obscurité de détail, le sens général n'en est pas douteux.

Les plus importants sont ceux qui ont été publiés à Londres, en 1906, par MM. Sayce et Cowley et surtout ceux que M. Sachau a, plus récemment encore, publiés à Berlin (1907)<sup>2</sup>.

Les uns et les autres proviennent de Juifs habitant Élé-

<sup>1</sup> Dans le *Corpus inscr. semitic.*, *Inscr. aram.* I, p. 137-177.

<sup>2</sup> Sayce and Cowley, *Aramaic papyri discovered at Assuan*. London, 1906.

Ed. Sachau, *Drei aramäische Papyrusurkunden aus Elephantine*. Berlin, 1907.

phantine et les environs, au cinquième siècle avant notre ère, c'est-à-dire à l'époque même où Esdras et Néhémie travaillaient, à Jérusalem, à la restauration et au relèvement religieux de leur peuple.

On comprend aisément l'intérêt et l'importance de pareils documents pour l'histoire des Juifs à une époque fort obscure et aussi pour la critique et l'histoire des livres bibliques. La théologie ne doit évidemment pas négliger cette nouvelle source d'information.

## I

### Les contrats.

Grâce à M. Staerck, *privat-docent* à Iéna<sup>1</sup>, les plus importants des documents publiés par MM. Sayce et Cowley sont maintenant à la portée de tout le monde; et il suffit de connaître un peu l'araméen pour se rendre compte au moins de leur contenu général.

Le plus ancien de ces dix papyrus (A) est daté de la quinzième année de Xerxès (471), quelques-uns sont du règne de son successeur Artaxerxès I<sup>er</sup>; et le plus récent (K) est de la quatorzième année de Darius II (411). Ils sont donc, on le voit, de l'époque d'Esdras, de Néhémie et du dernier des prophètes, Malaki.

Ce sont des actes ou contrats entre des Juifs habitant Syène ou Eléphantine, près de la première cataracte du Nil (qui y est mentionnée sous le nom de **מִיא קְשִׁיא**, *les eaux dures*), ou entre ces Juifs et leurs voisins égyptiens ou perses.

Le premier, par exemple, est une déclaration de « Qôni-Iâh fils de Tsadoq, araméen, de Syène, à Makhsé-Iâh fils de Iedon-Iâh<sup>2</sup>, araméen, de Syène. » Celui-ci avait permis au premier de construire un *toit* ou galerie (**אֶגֶּר**) sur la porte

<sup>1</sup> H. Staerck, *Die jüdisch-aramäischen Papyri von Assuan, sprachlich und sachlich erklärt*. Bonn, 1907.

<sup>2</sup> Ce personnage reparaît plusieurs fois dans les autres textes et aussi comme témoin, dans le papyrus Cowley (Lidzbarski, *Ephemeris*, II, p. 224).

de sa maison. Le premier déclare que ce toit appartient au second, qu'il ne pourra pas l'empêcher d'y construire, ni lui, ni ses enfants, ni ses parents après lui, etc.<sup>1</sup>.

Le fait le plus intéressant révélé pour la première fois par ces papyrus, c'est qu'il y avait à Eléphantine au cinquième siècle, — comme il y eut plus tard à Léontopolis, — un sanctuaire de Jahve. Le premier des textes où il en est question est du début du règne d'Artaxerxès I<sup>er</sup> (465). Un Perse nommé Dargman dit à Makhsé-Jah :

**ימאת לי ביהו אלה ביב בירתא אנת ואנתתך וברך**  
**כל III**

« Tu m'as juré par Jahou (ou mieux Jahô), le dieu (qui est) à Ieb (Éléphantine) la forteresse, toi, ta femme et ton fils, tous III... » (B, l. 5).

**ומענוך לי מומאה למומא ביהו** « Et (les juges) t'ont imposé de me faire serment par Jahô. » (l. 6).

Et un peu plus loin : « **ימאת לי ביהו והוטבת לבבי** « Tu m'as juré par Jahô et tu as satisfait mon cœur » (l. 12).

Dans un autre papyrus, daté de la dix-neuvième année du même roi Artaxerxès (446), la limite inférieure d'une maison, donnée à sa fille par ce même Juif Makhsé-Jah, est déterminée comme suit : **תחתיתא לה אגורה זי יהה אלה**

« Au-dessous d'elle (est) le temple du dieu Jah<sup>2</sup>. » (E, l. 14.)

Enfin dans un autre papyrus, de l'an huit de Darius II (417), le même temple forme la limite orientale d'une autre maison, dont il est séparé seulement par la route royale :

**מוועה שמש לה אגורה זי יהו אלה וארכח מלכא בנייהם**

« A son levant (est) le temple du dieu Jahô, et la route royale (est) entre eux. » (I, l. 6.)

<sup>1</sup> Dans la transcription de ce premier texte par Staerck, il manque le nom קוניתה à la ligne 11 et, — ce qui est plus important, — les mots du titre ou résumé mis ici entre crochets :

**ספר אגורה [ז] בנה זי כתוב קוניתה למחסה**

« Acte du toit [qu'il a construit], qu'a écrit Qôni-Jah à Makhséh. »

— B, l. 14, il faut certainement lire *וַיְנַתֵּן* *il donnera* et non *אַנְתָּן* *je donnerai*.

<sup>2</sup> *ה.* = *h.*, cf. *יהה* = *h.* *שְׁקָרְבָּן* = *שְׁקָרְבָּן* Requête à Bagohai, l. 20, dans la publication de M. Sachau. Voir plus loin.

Le nom de Iâho se lit aussi dans le papyrus de Strasbourg, vers la fin (c, l. 5) : **למעבד תמה ליהו** « pour faire là à Iâhô »...<sup>1</sup>), et la requête des Juifs dont nous parlerons tout à l'heure nous fait connaître l'origine et les destinées de ce temple de Iâhô.

Il n'est pas bien étonnant, en somme, quand on y réfléchit, que pendant l'exil et avant que le temple de Jérusalem eût été rebâti, les Juifs d'Egypte aient eu l'idée de construire eux-mêmes un temple à Jéhovah. Ils pouvaient même invoquer en faveur d'un tel projet une remarquable prophétie d'Esaïe (XIX, 19).

Ces Juifs d'Egypte juraient de préférence par Iâhô, mais ils ne se faisaient pas scrupule, le cas échéant, de jurer aussi par la déesse Sati, d'Eléphantine. C'est du moins ce que fit la fille de Makhsé-Iâh, Mibtakh-Iâh, d'après le papyrus F (de l'an 440) :

**אדין מומאה מטהה עלי Ci וימאתי לי עלייהם בסתי אללהתך וטיב לבבי במומאה דכא זי עבדתי לי על נכסייא אלך** etc.

« Alors le serment te fut imposé et tu me juras sur eux (relativement à ces objets) par Sati la déesse, et mon cœur a été satisfait par ce serment que tu m'as fait relativement à ces richesses » etc. (l. 5 et 6).

Ce n'est d'ailleurs pas très étonnant puisqu'elle fut donnée en mariage à un Egyptien (papyrus G), dont le nom **אשחור** (ég. : ens-Hor) signifie *appartenant à Horus*.

Nous verrons cependant tout à l'heure qu'elle n'avait pas pour cela renoncé à sa religion.

Quelques passages de ces textes sont encore plus ou moins

<sup>1</sup> Malheureusement ce qui précédait et ce qui suivait ces mots manque. Voir Lidzbarski, *Ephemeris* II, p. 211. — Dans un autre document d'un genre un peu différent (un *ostrakon*), il est vraisemblablement question de la Pâque: **הן תכל תעלבר [בפסחא]....** « si tu peux (?) venir (?).... à la Pâque. » *ibid.* p. 229. Lidzbarski traduit: *an der Furt* (?), mais il observe fort justement: « Comme l'écrivain et le destinataire étaient Juifs vraisemblablement, il pourrait aussi être question ici de la fête de Pâque » (p. 232). Cela me paraît beaucoup plus probable.

obscurs, mais ils ne sont pas très nombreux. Je me bornerai, à ce sujet, aux observations suivantes :

La préposition composée **בְּגֹן**, « au milieu de... », est employée aussi comme adverbe à la fin des actes, en parlant des témoins *présents* (qui sont là, *in medio*) et dans la locution **וּמִבְּלֹבְבֵי בְּגֹן** « et mon cœur a été satisfait *intérieurement* » (G, l. 6 et 15, H, l. 9). Cela n'offre aucune difficulté.

Un adverbe inconnu jusque-là, **אֶפְמָ**<sup>1</sup>, me paraît signifier, non pas *sûrement*, mais *de plus* ou *en outre*, d'après le sens ordinaire de **אֶפְ**, dont il est dérivé. Cf. **לֹאֶפְכָּלָא** *insuper* (*Inscr. aram.* N° 198, l. 8)<sup>2</sup>, litt. *en sus du tout*.

Une pièce d'argent fréquemment mentionnée dans ces textes est appelée *kébès* par les éditeurs. En réalité ce mot est partout écrit **כְּרֶשֶׁת**, et il n'est pas plus étonnant que dans l'empire perse une pièce de monnaie d'une certaine valeur (elle valait dix sicles)<sup>3</sup> ait porté le nom de *Cyrus* (Kôresh, Kouroush) qu'il ne l'est qu'une autre fût appelée *darique* (du nom de Darius I<sup>er</sup>) et que d'autres aient plus tard porté le nom de *Louis*, de *Napoléon* ou de *souverain*<sup>4</sup>.

Un passage particulièrement obscur, c'est celui où il est question de deux esclaves égyptiens appartenant à une famille juive et qui avaient chacun « un *yod* imprimé sur sa main. »

**פְּטוֹסִירִי (בְּלֹא)** *שָׁמָה אֶמֶת תָּבָא עֲבָד יְהָדִי שְׁנִית*  
**עַל יָדָה בִּימָנֶן שְׁנִיתָת מִקְרָא אֲרָמִית צְזָנָה לְמַבְטָחִיה**  
(K, l. 4 et 6).

Il me paraît clair que dans ce texte **עֲבָד** est un substantif, signifiant *esclave*, et non un verbe. Je traduis :

« Celui dont le nom est Pet-Osiris (ou Belo), dont la mère

<sup>1</sup> A, l. 10 et 11 ; B, l. 15 ; D, l. 22 ; J, l. 16.

<sup>2</sup> Dans le *Corpus inscr. semiticarum*.

<sup>3</sup> Voir *Aram. pap.* p. 21. — Lidzbarski et Clermont-Ganneau ont reconnu aussi qu'il faut lire ainsi, et ils identifient cette monnaie à *karasha* (qui se lit sur un poids perse du temps de Darius I<sup>er</sup>) et à *κερσα* et *καρσιον*, monnaies asiatique et égyptienne.

<sup>4</sup> Cf. aussi les sicles d'Aréatas. Cooke, *North-semitic inscriptions*, p. 223.

est Tbô, *esclave*. Un *yod* est imprimé sur sa main, à droite de l'impression d'un mot, en araméen comme ceci<sup>1</sup>: « A » Mibtakh-Iâh. » (C'était le nom de leur propriétaire.)

La racine **שְׁנָת** est probablement une forme dialectale de **שְׁנָק** *pressit*. On sait que le **ת** et le **ק** ont une grande affinité. Cf. en hébreu la racine **שְׁקָה** à côté de **שְׁתָה**, *boire*<sup>2</sup>.

La coutume du tatouage est répandue en Egypte, aussi bien qu'ailleurs, encore de nos jours. Pour indiquer leur religion, les Coptes impriment souvent une croix sur leur bras ou leur poignet<sup>3</sup>.

Que devait indiquer ce *yod*? Probablement que, malgré leur nom égyptien, ces esclaves appartenaient au dieu de leur maîtresse, Mibtakh-Iâh (confiance en Jéhovah), c'est-à-dire à Iâhô. Cf. Esaïe XLIV, 5; Apoc. XIII, 16, etc.

Il est question ailleurs (sur un ostrakon) d'écrire quelque chose, en sus d'une autre écriture, sur le bras de quelqu'un, sans doute d'une esclave (comme ici)<sup>4</sup>.

**אַפְתּוֹסְרִי**

(?) **זַי לְנָן יִכְתּוֹבָה עַל דְּרֻעָה עַלְאָמָן כְּתַבְתָּא**

(?) **זַי עַל דְּרֻעָה הַלּוּ כֵּן שְׁלָחֵ לְאָמָר זַי**

**לֹא יִשְׁכַּח עַלְיָמָתָה**

**מְכַתְּבָה עַל**

**שְׁמָה**

« De plus, vois, Teth-Osiris, qu'on l'inscrive à nous sur son bras, en sus des écritures qui sont sur son bras. Voici, il a envoyé pour dire ainsi, que ses servantes n'oublient pas de l'inscrire d'après son nom<sup>5</sup>. »

Teth-Osiris est le nom d'une esclave achetée à un marchand, nommé immédiatement avant (Urie).

Le sujet de **שְׁלָח**, *il a envoyé*, est sans doute le nouveau

<sup>1</sup> C'est-à-dire, qui, en araméen, signifie : A Mibtakh-Iâh. — Les caractères imprimés (sauf le *yod*) devaient être égyptiens.

<sup>2</sup> On trouve aussi dans ces textes **נַדְשׁ** *démolir* = hébreu **גַּתְשׁ**.

<sup>3</sup> *Aram. papyri*, p. 48.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 73 : b, 1. 3-8 et la photographie correspondante. Cf. Lidzbarski, *Ephemeris*, II, p. 238.

<sup>5</sup> Cf. Gen. XLVIII, 6.

propriétaire ; il a recommandé que *ses servantes* (celles du marchand) n'oublient pas de marquer l'esclave d'après son nom à lui.

Si cette lecture et cette traduction sont exactes *à nous* correspond au mot « A Mibtakh-Iâh » du papyrus.

Un mot encore sur le sens du premier de ces actes. Nous avons dit qu'il y est question d'un **גַּגָּר**. Ce mot (pr. *iggar*) étant dans les Targoums la traduction de l'hébreu **גַּג**, *toit*, il n'y a pas lieu de lui donner ici une autre signification. Seulement, ce toit semble relier la maison de Qôni-Iâh à la fois à celle de Makhsé-Iâh au sud (à travers une rue) et à celle de Zakarie à l'est. D'un côté, il s'appuie sur une porte, et le voisin se réserve le droit d'y construire *jusqu'en haut*; de l'autre, il part *du haut* de la maison de Qôni-Iâh pour rejoindre celle de Zakarie.

Il me paraît évident, d'après cela, qu'il s'agit de *deux toits différents*, et non d'un seul.

Je traduis : « Tu m'as donné une porte de ta maison pour y construire un toit; *ce toit-là est à toi*. *Celui qui* sera attenant à ma maison, à son angle supérieur, *ce toit-là* (non le précédent) tiendra au côté de ma maison depuis le sol jusqu'en haut, depuis l'angle supérieur de ma maison jusqu'à la maison de Zakarie.... Je ne pourrai pas t'empêcher de construire sur *ce toit qui est à toi*.... (Personne) ne pourra empêcher Makhséh ou un fils à lui de construire sur *ce toit qui est à lui* » (par opposition à l'autre, qui relie la maison de Qôni-Iâh à celle de Zakarie, et qui, naturellement, n'est pas, ne peut pas être à Makhséh).

## II

### La requête à Bagoas.

L'importance de ces documents est grande certainement, mais elle est encore dépassée par celle des trois autres, déchiffrés par M. Sachau. Les deux premiers renferment, en double exemplaire, une requête des prêtres du temple d'Eléphantine, datée de la dix-septième de Darius II (408) et

adressée à Bagohaï (ou Bagoas), gouverneur de Judée, déjà connu par l'historien juif Flavius Josèphe, qui nous apprend qu'à la même époque le grand-prêtre de Jérusalem se nommait Iokhanan (Jean).

On va le voir mentionné, comme aussi Sanballat, le contemporain et l'adversaire de Néhémie, et ses deux fils.

Dans l'impossibilité où nous sommes de donner ici le texte complet de ce document, nous en donnerons seulement la traduction et quelques-uns des passages les plus importants. Dans la traduction, j'ai souligné les mots où je m'écarte plus ou moins de celle de M. Sachau.

Le second document est très incomplet: il y manque le début et toute la partie gauche des lignes. Il fournit cependant quelques variantes utiles: nous donnons en note les plus importantes:

« A notre seigneur Bagohaï, gouverneur de Judée, tes serviteurs Iedon-Iâh et ses pairs, les prêtres qui sont à Ieb la forteresse, *salut*. Que le Dieu des cieux exauce *notre seigneur* abondamment en tout temps, et te mette en faveur devant le roi Darius et les fils du palais plus que maintenant mille fois et te donne longue vie; et puisses-tu être joyeux et fort en tout temps (l. 1-3).

Maintenant, ton serviteur Iedon-Iâh et ses pairs disent ainsi: Au mois de Tamouz de l'an XIII du roi Darius, lorsque Arsame fut parti et fut allé vers le roi, les prêtres du dieu Khnoub qui (est) à Ieb la forteresse, *ils eurent* un marché(?) avec Vidrng (Hydarne)<sup>1</sup>, qui (était) commandant en chef(?) ici: « Le temple du dieu Iahô qui est à Ieb la forteresse, qu'on le *renverse de là* » (l. 4-6). Ensuite ce Hydarne, le . . . . (?), envoya une lettre à Nephayan son fils, qui fut chef d'armée à Syène la forteresse, pour dire: « Qu'on démolisse le temple qui est à Ieb la forteresse! » Ensuite Nephayan *battit* les Egyptiens avec l'armée. *D'autres* vinrent à la forteresse de Ieb; avec leur pique<sup>2</sup>(?) ils entrèrent dans ce temple, ils le démolirent jusqu'à terre, et les colonnes de pierre, qui y

<sup>1</sup> Variante: Ils donnèrent de l'argent et des richesses à V. etc.

<sup>2</sup> Variante: [avec] leurs armes.

étaient, il les brisèrent. De plus, il arriva qu'ils démolirent III II portes<sup>1</sup> de pierre, bâties en taille de pierre<sup>2</sup>, qui étaient dans ce temple; et *leurs battants qui subsistaient* et leurs gonds, *de ces battants*, en airain, et le toit de poutres de cèdre tout entier qui était avec *le restant* du mur, et le reste qui était là, le tout ils brûlèrent par le feu; et les coupes d'or et l'argent<sup>3</sup> et tous les objets qui étaient dans ce temple, ils prirent tout et se l'approprièrent (l. 6-13).

Or depuis les jours où nos pères étaient allés en Egypte<sup>4</sup>, ils avaient bâti ce temple à Ieb la forteresse; et lorsque Cambuze entra en Egypte, il trouva ce temple bâti; et les temples des dieux de l'Egypte, ils les renversèrent tous, mais personne ne fit aucun ravage dans ce temple (l. 13 et 14).

Et quand *pareille chose se faisait*, nous avec nos femmes et nos enfants nous étions vêtus de sacs et jeûnant et priant à Iâhô le Seigneur des cieux, qui *nous a instruits en ce Hydarne*: *les chiens* ont fait sortir la chaîne<sup>5</sup> de ses pieds, et toutes les richesses qu'il avait acquises ont péri, et tous les hommes qui avaient recherché le mal pour ce temple, tous ont été tués, et nous les avons vus (à bas) (l. 15-17).

De plus, avant cela, dans le temps que ce mal nous était fait, nous avons envoyé une lettre (à) notre seigneur et à Iokhanan le grand-prêtre et ses pairs les prêtres qui sont à Jérusalem et à Ostane (son) *frère d'Anani*; et les nobles des Juifs n'ont pas envoyé vers nous une seule lettre (l. 17-19).

De plus, depuis le jour de Tammouz de l'an XIII I du roi Darius et jusqu'à ce jour, nous sommes vêtus de sacs et jeûnant; nos femmes sont comme une veuve; *nos hôtes* ne s'ognent pas d'huile et ne boivent pas de vin (l. 19-21).

De plus, depuis lors et jusqu'au jour de l'an XIII III I du roi Darius, on n'a pas fait d'oblation, ni d'encens, ni d'holocauste dans ce temple (l. 21 et 22).

<sup>1</sup> Variante : III II grandes portes.

<sup>2</sup> C'est-à-dire en pierres de taille.

<sup>3</sup> Variante : les coupes d'or et d'argent.

<sup>4</sup> Variante : depuis les jours des rois d'Egypte, nos pères avaient bâti etc.

<sup>5</sup> Variante : ses chaînes.

Maintenant, tes serviteurs Iedon-Iâh et ses pairs et les Juifs, tous citoyens de Ieb, disent ainsi : S'il plaît à notre seigneur, pense à ce temple pour le rebâtir, parce qu'on ne nous permet pas de le rebâtir. Voir ! les objets de ta bienveillance et de ta faveur qui sont ici en Egypte, qu'une lettre soit envoyée par toi vers eux au sujet du temple du Dieu Iâhô, pour le rebâtir à Ieb la forteresse, comme il avait été bâti auparavant ; et l'on offrira<sup>1</sup> les oblations, les encens et les holocaustes sur l'autel du Dieu Iâhô en ton nom, et nous prierons pour toi en tout temps, nous et nos femmes et nos enfants, tous ceux qui sont ici, si l'on fait ainsi jusqu'à ce que<sup>2</sup> ce temple soit rebâti. Et ce sera pour toi une justice devant Iâhô, le Dieu des cieux, plus que celle d'un homme qui lui offrirait un holocauste et des sacrifices équivalant à la valeur, en argent, de mille talents (l. 22-28).

Et quant à l'or, quant à cela nous avons envoyé, nous avons fait connaître.

De plus, nous avons envoyé toutes les affaires dans une seule lettre en notre nom à Delâ-Iâh et Shélem-Iâh, les fils de Sanaballat, gouverneur de Samarie (l. 28 et 29).

De plus, de ce qui nous a été fait, Arsame n'en sait rien.

Au XX de Markheshvan de l'an XIII III I du roi Darius (l. 30). »

Voici la transcription de quelques-uns des passages les plus importants :

Le début ou l'adresse :

אל مرן בגודו פחת יהוד עבדיך ידניא וכנותה  
כהניא זי ביב בירת[א] שלם  
מרן אלה שמיא ישאל שגיא בכל עדן  
etc.

Le commencement du récit de la démolition du temple d'Eléphantine :

אחרנן אתו לבירת יב עם תליהם עלו באגרא זז  
נדשוהי עד ארעה ועמודיא זי אבנא זי הו תמה תברו  
המו  
etc.

<sup>1</sup> Variante : nous offrirons.

<sup>2</sup> Variante : si tu fais ainsi, que de nouveau ce temple, etc.

L'origine de ce temple :

וּמְנַיְּמָיְמָלְךָ מִצְרַיִם אֲבָהִין בְּנֵו אֲגֹרָא זֶה בֵּבְבִּירְתָּא  
וְכֹזְיְכֹנְבּוֹזְיְעַל לְמִצְרַיִם אֲגֹרָא זֶה בְּנֵה הַשְּׁכָחָה  
etc.

La lettre envoyée au grand prêtre Iokhanan à Jérusalem :

אֲפָק קְדָמַת זְנָה בְּעַדְן זֶה זָא בְּאִישְׁתָא עֲבִיד לְןָא אֲגָרָה  
שְׁלַחַן (עַל) מְרָאָן וְעַל יְהוָה נָנָן כְּהָנָא רַבָּא וְכְנוֹתָה כְּהָנִיא  
זֶה בִּירוּשָׁלָם etc.

La lettre envoyée aux fils de Sanballat<sup>1</sup> :

אֲפָק כָּלָא מְלִיאָה בְּאֲגָרָה חֲדָה שְׁלַחַן בְּשָׁמְןָעַל דְּלִיה  
וְשְׁלָמִיה בְּנֵי סְנָאָבָלָט פְּחַת שְׁמָרִין

Enfin la date par laquelle se termine la requête :

בְּXX לְמִרְחָשָׁן שָׁנַת IX III I דְּרִיחָוֹשׁ מֶלֶכָא

Cette traduction mériterait naturellement d'être justifiée, surtout dans les endroits où elle s'écarte de celle de M. Sachau; elle aurait aussi besoin ça et là de quelques explications. On nous excusera de ne pas entrer ici dans des détails philologiques et historiques qui nous entraîneraient trop loin. Malgré quelques passages dont la signification précise est obscure ou incertaine<sup>2</sup>, le sens général du texte n'est pas douteux. Il en résulte qu'il y eut dans la haute Egypte, à Eléphantine, pendant presque tout le cinquième siècle avant notre ère, un temple où des prêtres juifs offraient à l'Éternel des oblations, de l'encens et même des holocaustes, comme ceux de Jérusalem. Quelque surprenant que ce fait puisse nous paraître, il ne saurait être mis en doute.

Il en résulte aussi que Néhémie et son contemporain Esdras vivaient bien au cinquième siècle, sous le règne d'Artaxerxès I<sup>er</sup>, comme on l'admet généralement, et non au quatrième, sous Artaxerxès II, comme l'ont soutenu récemment plusieurs critiques et historiens, puisque Bagoas, gouverneur de Judée, son contemporain le grand-prêtre

<sup>1</sup> Nommé ici Sanballat, comme dans les LXX. En assyrien *Sin-uballit*, le dieu *Sin fait vivre*.

<sup>2</sup> Par exemple, la qualification de Hydarne que j'ai laissée en blanc.

Iokhanan, petit-fils d'Eliashib, et les fils de San-ballat, le principal adversaire de Néhémie, sont mentionnés ici comme étant en fonctions en l'an 410, sous le règne de Darius II, successeur d'Artaxerxès I<sup>er</sup>.

## III

## Le mémoire.

Le porteur de cette lettre à Bagoas, à Jérusalem, était chargé de porter aussi celle qui était adressée aux deux fils de Sanaballat, à Samarie et il le fit, car on lit sur un troisième papyrus :

זכרן זי בגוחי ודרליה אמרו  
 לי זכרן למ יהוי לך במצרים לממר  
 קדם ארשם על בית מדברא זי אלה  
 שמיא זי ביב בירחתא בנה  
 הוה מן קדמן קדם כנבויזי  
 זי וידרנג לחייא זך נדש  
 בשנת ר III I דריוהוש מלכא  
 למבניה באתרה צזי הוה לקדמן  
 ומנחתא ולבונתא יקרבון על  
 מדברא זך לקביל זי לקדמץ  
 הוה מתעבד

« Mémoire : Ce que Bagohai et Delâ-Jâh m'ont dit. Mémoire soit à eux<sup>1</sup>. Tu as en Egypte à dire devant Arsame : « Quant à la maison de l'autel du Dieu des cieux, qui fut bâtie à Ieb la forteresse depuis longtemps, avant Cambyze, que ce Hydarne le . . . (?) détruisit en l'an XIII I du roi Darius, (il y a) à la rebâtir en son lieu, comme elle était jadis. » Et l'on offrira les oblations et les encens sur cet autel, conformément à ce qui était fait jadis. »

Au lieu de la lettre qu'ils avaient demandée à Bagoas et

<sup>1</sup> C'est-à-dire que leur souvenir se conserve ! Ces trois mots ne peuvent être rattachés ni à ce qui précède ni à ce qui suit. Je considère **לֵם** comme contracté de **לְהֵם** à eux.

sans doute aussi à Delâ-Iâh, le porteur doit dire cela de leur part<sup>1</sup> devant Arsame, pour que celui-ci le sache et ne s'étonne pas de voir les Juifs reconstruire leur temple. Il semble d'après cela, que les gouverneurs de Jérusalem et de Samarie avaient la haute main sur les affaires qui concernaient les Juifs d'Egypte, aussi bien que sur celles des Juifs ou des Samaritains de Palestine, du moins en matières religieuses.

Parmi les papyrus découverts au même endroit et qui seront aussi publiés, M. Sachau nous apprend qu'il y en a qui contiennent des récits et des poésies, toujours en araméen, jamais en hébreu. D'où il conclut qu'à cette époque l'araméen s'était déjà substitué à l'hébreu chez les Juifs, en tout cas chez ceux d'Egypte.

Il en est de même, on le sait, des papyrus Blacas, trouvés aussi en Egypte, à Saqqara, et qui sont probablement aussi de la fin du cinquième siècle avant notre ère. Ils renfermaient certainement un récit, peut-être celui d'un complot contre la domination perse en Egypte<sup>2</sup>. Mais ils sont beaucoup trop mutilés pour qu'on en puisse saisir même le sens général<sup>3</sup>.

#### IV

#### Le papyrus de Strasbourg.

Ces textes jettent une vive lumière sur le papyrus de Strasbourg publié depuis quelques années par M. Euting et malheureusement beaucoup moins bien conservé que ceux de Berlin<sup>4</sup>. Il y est question, comme dans la requête de Bagoas, des intrigues des prêtres de Khnoub avec le même

<sup>1</sup> Le second de ces personnages avait donc une autorité presque égale à celle du premier.

<sup>2</sup> On y lit, par exemple, ceci : ...« le roi, et il cria et d'huile [il ne s'oignit pas] ; il dit à haute voix ceci : ...tu le suspendras (au gibet) ainsi comme tu as fait à ses fils. »

<sup>3</sup> Cooke, *North-semitic inscriptions*, p. 209. *Corpus inscr. semit.* etc.

<sup>4</sup> *Notice sur un papyrus égypto-araméen de la Bibliothèque impériale de Strasbourg* (dans les Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres) Paris, 1903. — Lidzbarski, *Ephemeris*, II, p. 210, etc.

personnage, la même année XIII du règne de Darius II. Des Juifs s'en plaignent aussi à un gouverneur perse, dont le nom a disparu avec le début du document, peut-être à celui qui remplaçait Arsame pendant son absence, peut-être à Bagoas lui-même.

Voici la traduction de ce texte :

« Nous ne nous sommes pas écartés (?), nous ; vingt bandières des Egyptiens se sont révoltées, nous à notre seigneur nous n'avons pas fait défection et rien de corrompu n'a été trouvé à nous. En l'an XIII I du roi Darius, quand notre seigneur Arsame fut parti vers le roi, voici la tromperie que les prêtres de Khnoub, dieu, firent à Ieb la forteresse : *il y eut* un marché (?) avec Vidrng (Hydarne) qui (est) commandant en chef (?) ici ; ils lui donnèrent de l'argent et des richesses, (en disant) : « Il y a une partie du *marché* (?) du roi qui *entoure* (?) la forteresse ; démolis- (la) et [construis] un mur dans la brèche de la forteresse de Ieb. »

« Et maintenant ce mur est construit dans la brèche de la forteresse. Il y a un puits qui est construit au milieu de la forteresse, et l'eau ne manque pas pour abreuver l'armée. Quand même ils seraient un corps d'armée (?), ils boivent l'eau à ce puits. Ces prêtres de Khnoub ont bouché ce puits. Si communication est faite par les juges, les juristes (?) et les auditeurs (?) qui sont institués dans la province de T(e)sthr(e)s<sup>1</sup> il sera connu à notre seigneur conformément à ce que nous disons ou avons expliqué, nous [à] toi, quant aux puissants (?) qui sont à Ieb la forteresse.... Nous [disons : Si... et] s'il ne se trouve pas [d'eau pour (?)..., ordonne aux] prêtres (?)<sup>2</sup> de l'apporter de... pour faire là à Iâhô... Ils ont pris ici des hommes en quantité (?)... S'il plait à notre seigneur, considère bien... [que] (?) nous à l'armée [nous n'avons pas fait défection. S'il plait [à] notre seigneur, soit imposé [ordre de ...] nous. S'il plait à notre seigneur, [que soit donnée]

<sup>1</sup> Sans doute une portion de *Patros*, l'Egypte du sud, où des Juifs s'étaient réfugiés à la suite de la ruine de Jérusalem (Jér. XLII-XLIV) et même avant (Esaïe XI, 11). Ce nom signifie *le district du sud*.

<sup>2</sup> Ou : aux Egyptiens (?).

protection à toutes les choses que [nous avons construites ici], qui sont à nous, qu'on a démolies, pour [les reconstruire (?)]. »

Cette requête est évidemment antérieure à la précédente et à la destruction du temple d'Eléphantine, mais pas de beaucoup. Peut-être était-elle adressée à Bagoas aussi bien que la seconde; conférez ce passage de la seconde: « Dans le temps que ce mal nous était fait, nous avons envoyé une lettre à notre seigneur, etc. » Celle-ci était, en tout cas, antérieure à cette lettre perdue et restée sans réponse.

Quel fut le résultat de cette première requête? Nul, très probablement. Non seulement les Juifs d'Eléphantine n'obtinrent pas satisfaction, mais le fonctionnaire dont ils se plaignaient ne tarda pas à donner ordre à son fils de détruire leur temple, qui fut effectivement démolî, mais un peu plus tard. Dans l'intervalle, la révolte des Egyptiens mentionnée ici (au début) prit de plus grandes proportions: le fils d'Hydarne marcha contre eux avec l'armée; Hydarne lui-même périt au milieu de ces troubles et son corps fut dévoré par les chiens. Mais les soldats qui avaient remplacé à Eléphantine Nephayan et son armée accomplirent l'ordre qu'il avait reçu avant son départ. Et c'est alors que les Juifs adressèrent au gouverneur de Judée et au grand-prêtre de Jérusalem la lettre perdue, puis au gouverneur de Judée et à celui de Samarie la seconde requête, celle qui nous est parvenue en entier et que nous avons, à cause de cela, donnée la première.

Le porteur de cette seconde requête reçut de ces deux gouverneurs l'ordre de dire devant Arsame, c'est-à-dire de l'informer, que les Juifs étaient autorisés à rebâtir leur temple. Fut-il effectivement rebâti? Nous l'ignorons, mais c'est assez vraisemblable. Seulement, il dut être démolî de nouveau quand, bientôt après, les Egyptiens eurent décidément secoué le joug des Perses.

## V

## L'écriture et la langue des papyrus judéo-araméens.

1. Ces requêtes et ces contrats sont écrits dans l'ancien *caractère* hébreu, araméen et phénicien, assez altéré pour certaines lettres, mais encore très reconnaissable pour la plupart des autres. Les mots sont séparés les uns des autres par un intervalle très suffisant pour qu'il soit impossible de confondre la fin de l'un avec le début du suivant. Quelquefois cependant deux mots, généralement assez courts, sont réunis en un seul, par exemple, **עלדבר** à *cause de*, **רבחיל** *chef d'armée*.

Les lettres finales ne diffèrent pas des autres.

Un mot n'est jamais coupé en deux à la fin d'une ligne, ce qui est si fréquent dans les inscriptions. Si l'espace n'est pas suffisant, la dernière ou les deux dernières lettres sont tracées au-dessus de la ligne. Quelquefois un mot oublié, ou une lettre, est écrit aussi au-dessus de la ligne, jamais au-dessous.

C'est ainsi que devaient écrire, au retour de l'exil, les prophètes Haggée et Zakarie, et, un peu plus tard, Malaki, Esdras et Néhémie, plus tard encore l'auteur du livre des Chroniques.

2. Quant à la *langue*, elle ressemble beaucoup à l'araméen biblique. On y lit cependant toujours ז au lieu de י (pronom relatif), זנָה, זָהָב (pronoms démonstratifs) au lieu de: זָהָב, זָהָב, דָנָה (or), au lieu de, etc.<sup>1</sup>.

Les deux formes **ארקָא** et **ארקָעָא** *la terre* s'y trouvent l'une à côté de l'autre, comme dans l'unique verset araméen de Jérémie (X, 11).

Le *haphel* (voix causative) a conservé habituellement au futur le נ préformant, mais cependant pas toujours. Ce נ n'a pas été adouci en נ, comme il l'est quelquefois (très rarement) en araméen biblique.

<sup>1</sup> Mais **רְבָח** (= h. **רְבָח**) etc., comme dans les autres dialectes araméens.

Le redoublement d'une consonne (*daguesh* fort) est souvent représenté par un *noun*: ככְרִין *talents*, (pour ככְרִין), ou par la répétition de la consonne: שׁקְקִין, *sacs*, דשְׁשִׁיא, *les battants* (d'une porte).

On y remarque le verbe נַדֵּשׁ, correspondant à l'hébreu נַתַּש *démolir*, et quelques hébraïsmes, comme לֹאָמַר, au lieu de לִמְ(א)מַר, *pour dire*, qui s'y trouve aussi, — ce qui n'a rien que de naturel chez les Juifs de ce temps-là.